

Décision

Générale

colonial

Décision n° 826 attribuant un secours de trente-six mille cinq cent quarante francs (36;540 fr.) aux héritiers (épouse et descendants) de l'ex infirmier Hassen Gualeb

n° 826

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 août 1951

Numéro JO
n° 11 du 01/10/1951

Date du numéro
1 octobre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un secours de 36.540 francs, égal à trois mois de solde de l'ex-infirmier Hassen Gualeb, est attribué à ses héritiers (épouse et descendants).